

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN
CANTON DE CAULNES
COMMUNE DE CAULNES

SEANCE DU 27 AVRIL 2016

L'an deux mil seize le vingt sept avril à 20 heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis CHALOIS, Maire.

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
OUICE Christelle, FRERE Henri , LEBRETON Pierrette, Adjoint au Maire.
BERHAULT Marylène, BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, CHOUX Maryline ,
DESRIAC Jean-Paul, GUILLEMOT Marie-Paule, GUILLOU Marie, LE MOAL
Marina, MAILLARD David, RENAUD Nicole.

Absents excusés : BOUGAULT Patricia - Gérard MURGALE – Hubert
GUERIN –

Pouvoirs : Jean-Yves NOGUES a donné pouvoir à Jean-Paul
DESRIAC
André DUPAS a donné pouvoir à Henri FRERE.

Secrétaire de séance : Marie GUILLOU

Délibération 2016/04/09 – VENTE DE L'ANCIEN LOCAL DE PECHE - demande d'acquisition de l'ancien local de pêche par le Centre de Soins Infirmiers « Association Louise LEMARCHAND ». local et environ 300 m2 de terrain pour parking : 20 000 euros –

Vu la demande d'acquisition foncière adressée par l'Association « Louis LEMARCHAND » Centre de Soins Infirmiers dont le siège social est à Broons,

Vu l'estimation de France Domaine en date du 2 mars 2016 d'un montant de 20 000 euros,

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- Donne un avis favorable à la vente de ce local communal + environ 300 m2 de terrain à usage de parking au prix de 20 000 euros.
- Demande un plan d'aménagement pour les 2 parkings :
 - o Parking pour le Centre de Soins Infirmiers
 - o Parking restant pour la commune de Caulnes
- Dit que les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de l'Association Louise LEMARCHAND,
- Désigne l'Office Notarial LAUBE/L'HOMME de Caulnes pour établir l'acte notarié,
- Autorise Monsieur le Maire de Caulnes à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Délibération 2016/04/10 – VOIRIE 2016 – Entreprise PAILLARDON – 30 691.30 euros HT -

Vu la consultation organisée auprès de 3 entreprises de TP,

Vu la présentation de la consultation par Monsieur Henri FRERE, Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré,

- Retient la proposition de l'Entreprise PAILLARDON pour un montant HT de **30 691.30 euros** HT (le passage surélevé de la rue Ludovic Jan est mis en attente).
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Délibération 2016/04/11 – BUDGET - annulation de dette – perte irrécouvrable – 21 euros –

Vu la demande de Madame BLEVIN Comptable du Trésor à Broons,
Vu l'ordonnance du Tribunal d'Instance de Dinan en date du 1^{er} juin 2012,
Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

- Autorise l'admission en perte irrécouvrable de la somme de **21 euros** sur le budget principal de la commune à l'**article 6542**.

Délibération 2016/04/12 – ACQUISITIONS FONCIERES – Site des Tanneries – parcelle C 482 – 1 100 m2 – 308 euros –

Vu la parcelle cadastrée C 482 d'une surface de 1 100 m2, classée en zone ND et en zone humide au PLU de la commune de Caulnes,
Compte tenu que toutes les parcelles jouxtant cette surface appartiennent à la commune
Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

- Autorise l'achat de la parcelle C 482 appartenant à **Monsieur et Madame Yves DURAND domiciliée 1 rue de l'Isle 22350 CAULNES** au prix de :

0.28 euros x 1 100 m2 = 308 euros.

- Désigne l'Etude LAUBE/L'HOMME pour établir l'acte correspondant,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Délibération 2016/04/13 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF – renouvellement canalisation EAUX USEES site des Tanneries – Etablissement d'une convention de servitude pour le passage de la canalisation en terrain privé et indemnisation d'un exploitant agricole pour l'abattage de peupliers situés sur le trajet de la canalisation.

Vu les travaux de renouvellement de la canalisation eaux usées du site des Tanneries,
Vu l'abattage de peupliers situés sur le trajet de la canalisation, notamment sur la parcelle C 1102
Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

- Autorise l'indemnisation de l'exploitant agricole, Monsieur Nicolas TADIER, propriétaire des peupliers abattus sur la parcelle C 1102, **ceci à hauteur de 1 520 euros** (environ 40 m3 de bois).
- Demande à l'Etude LAUBE/L'HOMME, Notaires à Caulnes, d'établir **une convention de servitude pour passage d'une canalisation eaux usées** sur la parcelle C 1102 appartenant à Monsieur Nicolas TADIER domicilié le Chesnais Blivet à Caulnes.

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

INFORMATIONS

. Salle des fêtes – projet d’une rénovation globale du bâtiment. Compte rendu de la réunion de concertation avec les associations. Dossier établi par Monsieur THIMEL du CAUE en vue de la consultation pour le choix d’un Architecte en septembre 2016.

. Urbanisme – Etudes :

- . Rue de Broons : extension du réseau collectif d’assainissement ?
- . Rue Neuve : Création d’un parking ?
- . PLUI : mise en route d’une révision du PLUI avec Dinan-agglomération.

. WC publics : projet sur la rue Valaise.

. Terres communales – surfaces, locations. La tableau des terres agricoles louées par la commune est transmise aux conseillers municipaux

. Projet VILLE GATE – Dépenses/Recettes 2015-2016 -

DEPENSES		RECETTES	
2015	2 550.61	2015	23 000.00
2016	7 842.12		

. Les fiches financières et fiscales 2015 du budget général établie par la Direction Générale des Finances Publiques est transmise aux conseillers municipaux. Comparaison des dépenses et recettes avec des communes de même importance.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.